



Rachat de crédit / divorce

Par **knain**, le **06/06/2008** à **17:01**

Bonjour,

Voilà nous sommes allés voir notre avocat car nous divorçons par consentement mutuel.

L'avocat à préparer le document à nous faire signer il ne manque que l'indivision pour la maison.

Je voulais savoir si le document de l'avocat qui résume les séparations de bien et de corps permettent de pouvoir faire un rachat de crédit ?

Car à l'heure actuelle j'assume seul le crédit de la maison, ainsi que des crédits qui me sont propres. Cela représente 66% de mon salaire.